

Valeurs de la République: la

Les sections LDH de l'agglomération toulousaine se sont installées en « résidence » pendant une semaine, en février 2015, dans le collège Vauquelin. Un établissement de cinq cents élèves, situé entre quartiers pauvres et riches de la ville, qui illustre parfaitement le concept de « mixité sociale ». L'idée ? Echanger avec les jeunes sur leur vision du « vivre ensemble », et proposer en cela un autre enseignement des valeurs fondatrices de notre société et de la République. Les événements de janvier n'ont que mieux souligné l'enjeu et l'urgence de cette démarche, qui s'est avérée concluante.

Isabelle BOUCHER et François DUMAS,
LDH Colomiers-Ouest toulousain

Un premier bilan souligne que ce type d'intervention de la LDH, extérieure à l'institution scolaire, offre des conditions exceptionnelles d'écoute et d'échange avec les jeunes. Les retours des élèves, du corps enseignant, des directeurs d'établissement et des militants de la LDH le confirment. Témoins, ces morceaux choisis.

Du côté des élèves

Medhi, élève :

« Mes parents étaient contents que je participe »

Medhi, avec trois autres de ses camarades, a réfléchi sur l'oppression : la loi du plus fort, du plus riche, du plus intelligent : *« Des questions que l'on n'aborde pas en cours et qui nous font réfléchir et comprendre l'importance de la loi. Elle nous protège et protège les autres. C'est la limite à notre liberté pour que les autres puissent, eux aussi, vivre libres. J'en ai parlé avec mes parents. Et ils étaient plutôt contents que je participe. Ils m'ont dit que cela m'aiderait à me sentir mieux dans ma classe, mon collège et, plus tard, en société. »*

Nadir, élève :

« Ca nous aide pour comprendre ce que les professeurs enseignent en français et en histoire »

Nadir, élève de 6^e, a participé aux sessions de la LDH, ce qu'il a apprécié : *« Ils sont venus vers nous pour nous parler, et surtout pour discuter. Nous avons appris des choses comme la différence entre un savoir et une croyance. C'est pas tous les jours qu'on peut parler de ces choses-là. Et puis, on pouvait dire ce qu'on voulait, sans risquer de se tromper. Ca nous aide aussi pour comprendre ce*



que les professeurs enseignent en français et en histoire, surtout. »

Du côté de l'équipe pédagogique et administrative

Jérôme Devic, professeur :

« L'intervention de la LDH a permis aux élèves de comprendre le poids des mots »

Jérôme Devic est enseignant d'histoire-géographie depuis maintenant deux ans, au collège Vauquelin, en charge des classes de 6^e. Lors des récréations ou dans les couloirs, il a pu entendre des remarques à caractère raciste ou homophobe, entre élèves : *« L'intervention de la LDH a permis aux élèves de comprendre le poids des mots, des insultes. Et la nécessité de respecter les autres pour se faire respecter. Ils ont aussi pu com-*

parole aux élèves



prendre la différence entre croire et savoir. Dans mon programme, j'ai toute une partie qui concerne l'histoire des religions. J'ai pu, lors de mes cours, utiliser ce que les élèves avaient appris suite à l'intervention de la LDH. Un seul regret: qu'il n'y ait pas eu plus d'intervenants car la parole aurait été plus libre, même si elle l'a déjà été...»

Olivier Xerri, principal adjoint:
«**Le caractère ponctuel et extraordinaire des interventions marque les élèves**»

S'il en est un qui est satisfait des interventions, c'est lui. Aux côtés de la principale du collège, il a souhaité que des intervenants extérieurs puissent venir à la rencontre des élèves pour leur transmettre, tout comme l'enseignement général, les valeurs de notre République: «*L'intérêt de ce type*

d'intervention réside dans l'interactivité qu'il peut y avoir entre des personnes extérieures au corps enseignant et les élèves. Le caractère ponctuel et extraordinaire de ces interventions marque ces derniers. C'est une autre manière pour le collège de transmettre des valeurs du "vivre ensemble". Les événements de janvier n'ont fait que rendre cela plus urgent encore. Il fallait trouver un lieu pour que les élèves puissent parler de ce qui les choquent, ou de leur vision de notre société et de son actualité. Plutôt que de prendre les événements à chaud, les interventions de la LDH ont permis de réfléchir avec les élèves et d'aborder des sujets qui sont absents des salles de classe. Du coup, cela "dédramatise" et rend les élèves plus intelligents, plus responsables de leurs actes et paroles.»

Un contexte et une méthode

Quatre cent cinquante heures de présence...

Dix-huit militants de la LDH de Toulouse et Colomiers sont allés, dès septembre 2014, à la rencontre de quarante-deux classes de huit établissements scolaires de l'agglomération toulousaine, du CM1 à la terminale, en passant par les CAP et bac « pro ». Ils ont assuré quatre cent cinquante heures de présence auprès des jeunes pour parler laïcité, justice, terrorisme, respect, vivre ensemble...

... et une méthode d'intervention

1 - La demande doit venir d'un ou de plusieurs enseignants d'un établissement, pour une ou plusieurs classes, pour un niveau de classe, selon les choix des équipes locales.

2 - Lors d'une première rencontre, la LDH précise ses modalités d'intervention, objectifs, partis pris de démarche d'organisation... L'équipe recueille un maximum d'informations sur l'établissement, et sur l'ambiance qui règne en classe.

3 - L'idée est de créer un moment particulier. Compte tenu de la forme de la rencontre, la LDH tente de privilégier l'installation d'une salle spécifique, avec mise en place de tables de quatre, pour faciliter le travail en groupe.

4 - L'intervention suit le déroulé suivant: pendant dix à quinze minutes, un des membres de la section présente la LDH et son histoire, ses valeurs, ses combats. Puis la classe est divisée en petits groupes de trois ou quatre élèves.

5 - Une liste de questions est distribuée à chaque groupe autour d'un thème (la croyance et la science, la liberté et la loi, les droits et les devoirs, la violence et l'écoute...). Elles ont été choisies en accord avec l'enseignant et adaptées au niveau de classe concernée.

6 - Après un moment de réflexion (de quinze à vingt minutes), le porte-parole pour chaque groupe présente les réponses données. Une discussion s'engage, avec respect de la parole de chacun.

7 - Les adultes présents interviennent pour faire évoluer le débat et préciser les positions des uns et des autres, en veillant à laisser d'abord la parole aux jeunes.

8 - Lorsque des positions ambiguës voire contestables sont posées, les réponses des jeunes eux-mêmes arrivent généralement à propos. Le professeur, comme les membres de la LDH, peuvent intervenir et réguler.

9 - Enfin, c'est un membre de la LDH qui conclue la séance, en expliquant qu'un retour va être demandé de la part des élèves.

Du côté des militants

Jean-François Mignard,
LDH Toulouse :

« Cela permet d'associer à parité administration et équipes pédagogiques des établissements et militants de la LDH »

« Deux objectifs doivent guider notre action dans ces établissements scolaires. D'une part, il s'agit d'intervenir en tant que LDH pour transmettre des idées, des éléments d'histoire, des réflexions sur les valeurs de la République liées aux droits de l'Homme. Nous devons aussi échanger avec les nouvelles générations pour qu'elles puissent porter et mettre en œuvre ces valeurs. D'autant qu'il y a urgence, le contexte des événements de janvier 2015 le montre bien.

Au-delà, il paraît important que la société civile se mobilise auprès de l'Education nationale, dans un rapport de co-construction de situation de travail sur les valeurs républicaines. Ainsi, ce dispositif d'intervention permet d'associer à

parité administration et équipes pédagogiques des établissements et militants de la LDH dans un travail de conception, de réalisation, d'évaluation et de mise en perspective. »

François Dumas, LDH

Colomiers-Ouest toulousain :

« La plupart des élèves ont de bons réflexes »

« Le résultat est plutôt encourageant ! La plupart des élèves ont de bons réflexes de respect, de tolérance et de questionnement. Il n'est pas simple pour eux de vivre en société, mais ils essayent. Il faut dire que la vie ne fait déjà pas de cadeaux à certains. Par exemple, une des élèves avec laquelle nous avons travaillé risque d'être expulsée. Elle vit depuis plusieurs années en France et risque d'être renvoyée en Albanie, car la demande d'asile de sa famille vient d'être refusée. Son exemple n'a pas été cité lors de la semaine que nous avons passée dans son collège. Mais les discussions autour de la justice, de la loi

et du droit ont eu une résonance particulière pour cette jeune fille et ses camarades. »

Isabelle Boucher, LDH

Colomiers-Ouest toulousain :

« Notre rôle est d'amener les élèves à s'interroger »

« L'intérêt d'une telle démarche réside pour moi dans l'échange. Les élèves sont en petits groupes et ont un adulte pour les guider. Cet adulte ne les juge pas, ne les note pas. Et ça, ça change tout, la parole est libérée. » Enseignante à la retraite, Isabelle a largement pris part à la préparation et aux différentes interventions de la LDH dans les établissements scolaires. Ce qu'elle retient, ce sont les paroles des élèves concernant les textes religieux : « Ils croient en ces textes parce que c'est ainsi qu'on leur a appris. Ils ne s'interrogent pas sur la réalité des faits racontés. Notre rôle est de les amener à s'interroger. Et c'est en continuant tous les ans à faire ces sessions de réflexion qu'on y arrivera. » ●

La LDH et les interventions en milieu scolaire

La LDH a aujourd'hui une longue expérience en matière d'interventions en milieu scolaire. Le plus souvent, elle répond à des sollicitations formulées par des équipes enseignantes. Sans remettre en cause des modes d'intervention bien rodés, elle souhaite promouvoir de nouvelles initiatives. C'est à ce titre qu'elle entend privilégier deux types d'actions : les concours de plaidoiries (en direction des lycéens) et les semaines « La LDH en résidence ». D'une manière générale, la LDH intervient à partir de son histoire singulière qui, depuis sa création en 1898, entrecroise lutte contre l'antisémitisme et dénonciation de la raison d'Etat, mais aussi à partir de son positionnement généraliste. Car, même si dans les faits, elle intervient souvent sur les questions liées aux droits civils et politiques, son caractère « généraliste » l'amène

constamment à montrer en quoi les droits sont à la fois universels et indivisibles.

Pour étayer cette conception de la citoyenneté et la rendre accessible à un public d'âge scolaire, la LDH s'appuie sur un corpus de textes (Déclarations des droits de l'Homme de 1789 et 1793, Déclaration universelle de 1948, Cide, Cedaw...) qui sont au fondement même de son action. Les membres de la LDH qui interviennent dans les établissements scolaires sont donc familiers de l'ensemble de ces textes et en mesure de montrer leur complémentarité. Par ailleurs, la LDH mène depuis longtemps une réflexion approfondie sur l'ensemble des discriminations qui gangrènent notre société. La dénonciation des inégalités de genre, des discriminations liées à l'origine ethnique réelle ou supposée,

de l'homophobie... sont autant de sujets ancrés dans les combats qu'elle mène au quotidien et sur le terrain. Ses approches sont donc à la fois « théoriques » et pragmatiques, susceptibles d'être illustrées par des cas concrets fournis par notre réseau de sections (environ trois cent cinquante), réparties sur l'ensemble du territoire. Enfin, la LDH, qui intervient déjà beaucoup dans les établissements scolaires sur les questions de laïcité, entend continuer à promouvoir les richesses de la loi de 1905. Chaque débat sur la laïcité est pour elle l'occasion de montrer à des jeunes, parfois en perte de repères (voire aux enseignants eux-mêmes), que la laïcité est précisément le socle de valeurs communes qui transcendent les appartenances individuelles ou collectives et permettent le « vivre ensemble ».

Françoise Dumont, présidente de la LDH